



## Communiqué de presse

Berne, le 12 septembre 2019

***Initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac »***

### **Les signatures ont été présentées – la situation n’a jamais été aussi urgente**

**Ce matin, les 113’500 signatures certifiées, récoltées pour l’initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » ont été remises à la Chancellerie fédérale. Ainsi, la population suisse se prononcera bientôt sur la demande des auteurs de l’initiative. Le Conseil fédéral et le Parlement sont maintenant appelés à mettre en œuvre une protection cohérente des mineurs, faute de quoi le peuple suisse se prononcera sur les préoccupations des initiants.**

Ce sujet est particulièrement d’actualité: de nouvelles études consacrées à l’incitation des jeunes à consommer des produits de tabac dangereux et à l’effet nocif des cigarettes électroniques, présentées par les publicités comme une « alternative saine », ont en effet été publiées. Les États-Unis déplorent d’ailleurs déjà plusieurs décès liés à ce nouveau produit. Les grandes organisations de santé suisses sont par conséquent unanimes: la publicité pour le tabac et les cigarettes électroniques ne doit pas être autorisée pour inciter les jeunes à fumer. « En Suisse, au moins une personne meurt chaque heure des suites du tabagisme. Cela représente 9’500 personnes par an. » résume l’un des auteurs de l’initiative, le PD Dr méd. Gilbert Zulian, président de la Ligue suisse contre le cancer.

Et cela ne s’arrête pas là: en Suisse, la consommation du tabac coûte 5 milliards de francs par an à la société en raison de pertes de production liées à la maladie, au chômage, à l’invalidité et à des décès prématurés. « Les enfants et les adolescents sont particulièrement vulnérables et particulièrement sensibles aux mondes imaginaires, au côté « cool », au succès et au sex appeal véhiculés par la publicité. C’est la raison pour laquelle la publicité pour le tabac ne doit en aucun cas atteindre les enfants. Le comité d’initiative souhaite promouvoir le développement sain des enfants et des adolescents, et renforcer par la même occasion la responsabilité individuelle. » explique le Dr méd. Philippe Luchsinger, président de mfe Médecins de famille et de l’enfance Suisse.



### **Le large ancrage de l'initiative**

Ces faits parlent d'eux-mêmes: les mesures prises jusqu'à maintenant sont loin d'être suffisantes! C'est pourquoi de nombreuses et importantes organisations de santé de Suisse soutiennent l'initiative « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac ». Outre l'Alliance pour la santé en Suisse, il s'agit en particulier de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, la ligue suisse contre le cancer, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, certaines ligues pulmonaires cantonales, l'Association Suisse des Drogistes, la FMH, des pneumologues et des cardiologues. Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse est également partie prenante. En outre, Swiss Olympic, l'organisation faîtière du sport suisse, la Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz et l'association tessinoise Associazione Svizzera Non fumatori ASN ont adhéré à l'initiative. « D'après le Monitoring suisse des addictions 2016, 58 pour cent de la population suisse approuve une interdiction générale de la publicité pour les produits du tabac. Par ailleurs, une interdiction du sponsoring des événements culturels et sportifs par l'industrie du tabac est soutenue par une majorité de personnes. Par conséquent, il est plus que temps de mettre en œuvre des mesures efficaces. » exige Grégoire Vittoz, directeur d'Addiction Suisse et président de la Ligue pulmonaire vaudoise.

### **Principales exigences de l'initiative**

Les études montrent que 57 pour cent des fumeurs commencent à consommer du tabac alors qu'ils sont mineurs. C'est pourquoi le comité d'initiative réclame une protection cohérente des mineurs :

- Une interdiction de toute la publicité pour les produits du tabac qui atteint les enfants et les jeunes, cela comprend la presse écrite, Internet dont les médias sociaux, les affiches, les cinémas et les points de vente.
- Pas de promotion de la vente par le biais de distribution gratuite de produits du tabac, proposés par exemple par des hôtesses dans les boîtes de nuit ou sous la forme de rabais dans le style « 3 pour 2 ».
- Pas de sponsoring d'événements publics ou privés par des cigarettiers.
- Pour les produits de substitution: un traitement égal à celui des produits du tabac habituels.

### **L'initiative a déjà un impact**

« Notre initiative populaire a déjà eu un effet au sein de la Commission de santé du Conseil des Etats » déclare Hans Stöckli, membre du Conseil des Etats, « notre message a été compris et accepté, même si le but n'a pas encore été atteint. ». La proposition de la Commission intègre d'importantes demandes des initiants, par conséquent l'industrie du tabac s'y oppose activement.

### **La Suisse est la lanterne rouge européenne en matière de prévention du tabagisme**

Avec une interdiction complète de la publicité, de la promotion et du sponsoring des produits du tabac, la Suisse satisferait à une des exigences essentielles de la convention-cadre internationale pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la santé OMS. La convention est le principal instrument pour l'endigement de l'épidémie du tabac au niveau mondial et a



été signée par 181 états. «La Suisse a certes signé la convention en 2004, mais ne l'a pas ratifiée à ce jour. En Europe, seuls la Suisse, Andorre, le Liechtenstein et Monaco ne l'ont pas encore fait. Notre initiative vise à enfin mettre en œuvre urgemment cette convention. » explique Hans Stöckli, du Conseil des États.

**Pour tout autre renseignement :**

[www.enfantssanstabac.ch](http://www.enfantssanstabac.ch)

Reto Wiesli

Secrétaire du comité de l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

031 508 36 10, [reto.wiesli@hausarztenschweiz.ch](mailto:reto.wiesli@hausarztenschweiz.ch)

Sandra Hügli-Jost

Responsable de la communication mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse

078 920 24 05, [sandra.huegli@hausarztenschweiz.ch](mailto:sandra.huegli@hausarztenschweiz.ch)

[www.medecinsdefamille.ch](http://www.medecinsdefamille.ch)